

RESF 64 : 1er juillet

Soumis par Claude Iarrodé
28-06-2006

Dans notre département comme dans le reste de la France, il y a dans les écoles, collèges et lycées des enfants et des jeunes étrangers sans papiers qui essaient de se construire un avenir. Les préfets, sur instruction du gouvernement s'emploient à les renvoyer dans des pays qu'ils ne connaissent pas et que leurs parents ont fui dans des conditions souvent dramatiques. Les mobilisations répétées ont amené le Ministre de l'Intérieur à suspendre la reconduite à la frontière des enfants scolarisés et de leur famille jusqu'à la fin juin 2006 (circulaire du 31 octobre 2005).

Le premier juillet sera le jour de l'ouverture de la chasse à l'enfant.

Grâce à l'action du Réseau Éducation Sans Frontières et à l'ampleur des mobilisations une nouvelle circulaire donne aux préfets des consignes pour la régularisation de certains de ces enfants.

Une circulaire n'est pas une loi, son application reste donc à l'appréciation du préfet selon des critères subjectifs et individuels.

De plus, cette circulaire, qui ne prolonge pas le moratoire sur les expulsions, va amener de nombreuses familles et de nombreux jeunes à se faire recenser en préfecture, au risque d'être découverts et expulsés rapidement pour atteindre les quotas fixés par le ministre.

Pour le RESF 64, cette nouvelle circulaire est encore très insuffisante. Nous demandons la régularisation de tous les jeunes sans papiers scolarisés et de leurs familles. Ils sont élèves dans nos établissements scolaires, sont nos voisins, sont les copains de nos enfants, il est insupportable d'imaginer qu'ils ne pourraient mener une vie familiale normale, vivre dans la dignité…

Pour les protéger plusieurs dizaines de milliers de personnes se sont déjà engagées à braver la loi, à les cacher et, symboliquement, de nombreux parrainages républicains se mettent en place avec la participation d'élus (maires, conseillers généraux, députés…).

Ceux qui se rendront devant la préfecture entendent dire aux autorités qu'ils refusent la chasse à l'enfant et qu'ils demandent la régularisation des jeunes sans papiers scolarisés et de leurs familles.

RESF 64 - [HYPERLINK "mailto:contact@resf.64.ouvaton.org"](mailto:contact@resf.64.ouvaton.org) contact@resf.64.ouvaton.org – S/C FCPE

Complexe de la République - Salle 601

Rue Carnot - 64000 Pau - Téléphone : 05 59 27 23 07 - Fax : 05 59 27 23 08 - fcpe.cdpe64@free.fr

RASSEMBLEMENT

samedi 1er juillet à 11 heures

à Pau devant la préfecture

devant la Préfecture